

Contrat pains 14/09/2023 - 16/11/2023

Référent pour l'AMAP : Benoît VAUCHELLES

Contact : benoit.vauchelles@gmail.com

Entre

L'adhérent de l'AMAP « LA CLEF DES CHAMPS »

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville :

E-mail :

Et le paysan boulanger

Bastien PAIX, à la Ferme de Combrey, Lieu-dit Combrey, 77220 Tournan-en-Brie

E-mail : bastien.paix@gmail.com

Tel : 06 37 49 42 31

Et la structure "Les Champs des Possibles"

Représentée par Sylvain Péchoux, son co-gérant

Siège social : Le Hameau de Toussacq 77480 Villenauxe-la-Petite

N° SIRET: 51402794500013 - TVA : FR60514027945

E-mail : contact@leschampsdespossibles.fr

Tel : 06 95 23 94 13

Il est rappelé que l'espace-test agricole Les Champs des Possibles accompagne Bastien PAIX dans son projet d'installation agricole. Son activité est ainsi hébergée juridiquement, socialement, économiquement, fiscalement et comptablement par la coopérative pendant la durée de son test d'activité. Il pratique son activité actuellement sur la ferme de Combrey, commune de Tournan-en-Brie, avec un statut d'entrepreneur salarié à l'essai de la coopérative Les Champs des Possibles.

Objet du contrat :

Ce présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour le préfinancement de pains produits dans le cadre d'une activité lancée en avril 2020, ce contrat servira donc à en tester les capacités et coûts de productions régulières. Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et résumé dans ce document : [3x3 engagements](#).

Modalités contractuelles :

· Durée du contrat : **du jeudi 14 septembre 2023 au jeudi 16 novembre 2023 (voir le planning des distributions)**.

· Le contrat couvre 9 livraisons au total (4 semaines A, 5 semaines).

· Le prix est fixe par livraison quelle que soit la variété de pain. C'est le poids qui est modulé en fonction de la variété de pain. Cependant les pains bis et les pains complets sont disponibles en 500g, pour la moitié du prix.

· Horaires de livraison : le jeudi de 18h45 à 20h00.

Si vous ne pouvez pas venir exceptionnellement chercher votre part de récolte sur ce créneau

Choix 1 : vous pouvez déléguer à une personne de votre choix (même non adhérent)

Choix 2 : vous pouvez proposer à la vente votre part sur la liste mail des « paniers intermittents » et vous organiser en direct avec la personne qui récupère votre part pour le règlement.

Toute part non récupérée avant 20h sera considérée comme un don pour une association ou une cause choisie par l'AMAP La Clef des Champs.

· Lieu de livraison : 20 rue Émile Boutrais – 94120 – FONTENAY SOUS BOIS

· Prix du contrat fixé pour la période : 6,80€ par livraison avec modulation des poids des pains (voir tableau des équivalences en poids). Pour parvenir à un équilibre, Bastien PAIX souhaite atteindre entre 40 et 50 contrats avec l'AMAP la Clef des Champs. S'il y a plus de 60 contrats, le prix repassera à 6,50€.

Informations :

- Les céréales bio utilisées sont celles produites sur la ferme de Toussacq et Chaillois Gamé (77). Elles sont transformées en farine par le moulin bio de Chaillois-Gamé à 15km de la ferme de Toussacq.
- La production des pains démarre le jeudi matin selon la technique de panification au levain naturel en pousse directe (environ 6h). Ils sont cuits les jeudi midi dans des fours à bois dits « Soupart » sur la ferme de Combreaux.
- Les variétés proposées pour ce contrat sont : Pain bis, Pain bis aux graines de lin, Pain complet au levain de son, Petit épeautre, Grand épeautre, Méteil.
- Les pains spéciaux pourront évoluer, dans la mesure du possible après entente commune, au fur et à mesure des envies des AMAPien.nes et du paysan-boulangier.
- **L'option « Découverte » permettra de tester toutes les variétés de pains. Une variété aléatoire de pain sera livrée chaque semaine pour cette option parmi la liste pré-citée.**
- **L'option « Brioches » permettra la livraison de 6 brioches au total (3 en semaine A et 3 en semaine B) pendant la durée du contrat.**

Liste des variétés, ingrédients et équivalences en poids (poids du pain livré pour un contrat en fonction du type de pain)

Variété	Ingrédients	Poids
Pain bis (pain de campagne)	Farine de blé semi-complète T80 bio / Levain naturel de blé bio / Sel / Eau	1 kg ou 500g
Pain complet	Farine de blé semi-complète T80 bio / Levain naturel de son de blé bio / Sel / Eau	1 kg ou 500g
Pain bis aux graines de lin	Farine de blé semi-complète T80 bio / Graines de lin brun et lin doré bio / Levain naturel de blé bio / Sel / Eau	0,85 kg
Pain au petit épeautre	Farine de petit épeautre, moitié T80 moitié T110 bio / Levain naturel de petit épeautre bio / Sel / Eau	0,7 kg
Pain spécial : grand épeautre	Farine de grand épeautre bio (variété Oberkulmer, grand épeautre non hybridé) / Levain naturel de petit épeautre bio / Sel / Eau	0,7 kg
Pain spécial : méteil	Farine de blé T80 bio (50%), farine de seigle bio (50%) / Levain naturel de blé bio / Sel / Eau	0,7 kg
Pain « Découverte »	<i>Un pain des variétés citées ci-dessus (en 1kg pour les pains bis et complet) ou du pain aux fruits en alternance</i>	<i>Variable selon la variété</i>
Brioche	Farine de blé T65 bio / Œufs bio / Lait bio / Sucre bio / Levain naturel de blé bio / Levure sèche bio / Beurre demi-sel bio (3 livraisons en semaine A et 3 livraisons en semaine B)	0,5 kg

Engagements de l'adhérent

- Adhérer à l'association Amap La Clef des Champs.
- Participer au développement des projets de l'association, à sa vie interne (contribuer au minimum 3 fois par an à l'organisation de la livraison et participer à son Assemblée Générale annuelle).
- Préfinancer la production.
- Venir chercher ses pains sur le lieu de livraison les jeudis prévus dans le contrat.
- Trouver un remplaçant si nécessaire, en cas d'abandon du contrat.

Engagements du paysan boulangier

- Les céréales sont produites dans le respect des modes de production biologique, de même que la transformation de ces céréales en farine puis en pains.
- Livrer toutes les semaines des pains cuits le jour même à l'aide du fournil de la ferme de Combreaux.
- Les variétés et quantités sont conformes aux réservations des adhérents souscripteurs.
- En cas d'aléas, prévenir au plus tôt l'AMAP afin de trouver une solution de soutien dans le cadre de la charte des AMAP.
- Être présent régulièrement aux livraisons, donner des nouvelles sur les cultures et l'avancement du projet.
- Accueillir les adhérents sur la ferme au moins une fois pendant la période d'engagement.
- Être transparent sur le mode de fixation des prix et ses méthodes de travail.

Engagements communs

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part des soucis rencontrés. Le collectif d'animation de l'AMAP définira alors une solution co-construite avec le paysan-boulangier, le Champs des Possibles et les souscripteurs au contrat.

Nom – Prénom :

Mail :

Ne modifiez que les chiffres dans la ligne « Quantité », les calculs se feront automatiquement.

Si vous devez corriger une case, mettez un zéro au lieu de seulement effacer la case.

Pensez à vérifier vos totaux, et vos chèques.

Merci !

SEMAINES A : 4 DISTRIBUTIONS *(double clic sur le tableau pour modifier)*

	<u>½ Pain bis</u>	<u>½ Pain</u>	<u>Pain bis</u>	<u>Pain</u>	<u>Pain bis</u>	<u>Petit</u>	<u>Grand</u>	<u>Méteil</u>	<u>Pain</u>	<u>3</u>
		<u>Complet</u>		<u>Complet</u>	<u>graines</u>	<u>épeautre</u>	<u>épeautre</u>		<u>Découverte</u>	<u>Brioche</u>
	<u>0,5 kg</u>	<u>0,5 kg</u>	<u>1kg</u>	<u>1kg</u>						<u>(0 ou 1)</u>
Quantité (modifier)										
Prix à l'unité	x 3,40€	x 3,40€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 20,40€
Total										
/semaine A	x 4 distributions + éventuellement « brioche »									
Total semaines A										

SEMAINES B : 4 DISTRIBUTIONS *(double clic sur le tableau pour modifier)*

	<u>½ Pain bis</u>	<u>½ Pain</u>	<u>Pain bis</u>	<u>Pain</u>	<u>Pain bis</u>	<u>Petit</u>	<u>Grand</u>	<u>Méteil</u>	<u>Pain</u>	<u>3</u>
		<u>Complet</u>		<u>Complet</u>	<u>graines</u>	<u>épeautre</u>	<u>épeautre</u>		<u>Découverte</u>	<u>Brioche</u>
	<u>0,5 kg</u>	<u>0,5 kg</u>	<u>1kg</u>	<u>1kg</u>						<u>(0 ou 1)</u>
Quantité (modifier)										
Prix à l'unité	x 3,40€	x 3,40€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 6,80€	x 20,40€
Total										
/semaine B	x 5 distributions + éventuellement « brioche »									
Total semaines B										

Règlement en 1 ou 2 fois : Chèques à l'ordre des « Champs des Possibles »

Référence de chèque	Montant total	Dépôt effectué en
		Septembre 2023
		Novembre 2023

Fait à en 2 exemplaires, le

Signature du Paysan Boulangier	Signature de l'ADHÉRENT(E)	Signature du Gérant de la structure « Les Champs des Possibles »